



CSE ORDINAIRE du 25 janvier 2024

VOS ELUS CSE

Eric CHAUVEAU
Marie Hélène TOCCO
Amel BOUBEHIRA
Henri LOPES
Frédéric PICHON DE BURY
Nabil ELHAMDI
Naima NAMAN
Pascale BENEY
David BIROU
Manuel DEBLOCK

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Frédéric PICHON DE BURY

VOS DELEGUES REGIONAUX ADJOINTS

Christine GRIOTIER
Céline GUISEPPPI
David BIROU

ASC

Actuellement les organisations syndicales membres de la majorité de gestion (**SNAP**, CGT, SNU) sont en négociation. Les orientations pour les 4 prochaines années devraient être votées lors du CSE du 22 février 2024.

Afin de permettre aux membres de la commission des ASC de commencer leur travail une enveloppe pour les projets collectifs pour l'année 2024 d'un montant de 500 000€ a été votée.

Point d'information France travail

La période actuelle consiste à l'installation de France Travail au niveau national : la DG doit présenter, une évolution de son organigramme au CSE du Siège. La nouvelle configuration prévoit, notamment, la création d'une Direction de la Transformation.

En PACA, l'organigramme a été modifié avec un service Transformation mis en place au 1^{er} janvier 2024, nous ne devrions pas avoir de nouvel organigramme dans l'immédiat.

Nous sommes en attente de la feuille de route de FT, et avoir, en février, les grands axes nationaux puis la déclinaison régionale. A ce jour, nous n'avons toujours pas officiellement, au niveau de la région, les budgets exacts pour l'année 2024. Les enveloppes budgétaires ne sont connues que partiellement pour des prestations et/ou des partenariats.

Au niveau régional, nous attendons la signature de la convention avec la région, pour récupérer intégralement le PIC.

Projet d'extension de l'expérimentation BRSA sur Alpes Maritimes (Cannes), le Vaucluse (Avignon Joly Jean) et Bouches du Rhône (1^{er} et 6^{ème} arrondissement de Marseille ainsi qu'Arles). Aurons-nous des moyens supplémentaires ? **Affaire à suivre**

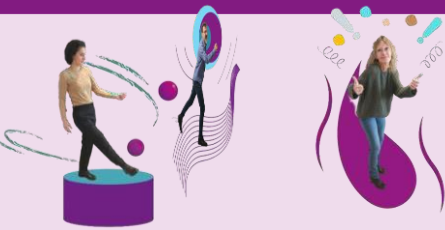
APT : une convention a été signée dans le cadre de France Travail, sans que la D.R ne soit informée. Il existe donc déjà quelques incohérences avec la mise en place de FT...

Se pose donc la question : Comment allons-nous travailler avec les partenaires dans le cadre de FT. Avec quel système informatique puisque c'est la DSI qui est à la manœuvre ?

L'outil MAP « partenaires » (suivi de parcours) devra être déployé auprès des missions locales et partenaires sur tous les départements. Harmonisation des pratiques CEP en lien avec les prestataires.

A ce jour, pas de nouvelle sur le plan pauvreté ainsi que l'Académie France Travail.





CSE

PACA

Objectifs 2024 FT pour le développement des compétences (1^{ers} éléments) :

- « Les trop perçus » pour les agents GDD,
- Accélérer les recrutements.

La DG est en train de réfléchir à des CSEC extraordinaires mensuels en visio afin de suivre la mise en place de France Travail.

Information de l'évolution de l'outil de gestion des risques professionnels et de la mise à jour des DUERP – Pour découvrir le document cliquez [ICI](#)

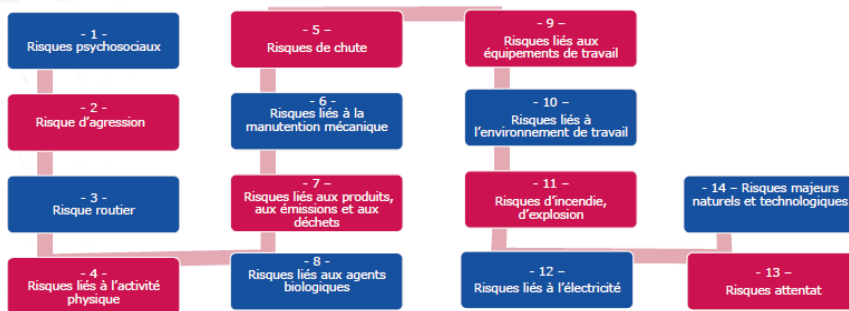
Rappel : qu'est-ce que le DUERP ?

Le Document Unique Evolution des Risques Professionnels est la transcription (et la mise à jour) par écrit des résultats de l'évaluation des risques. Il répertorie l'ensemble des risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs et assure la traçabilité collective de ces expositions. Sa tenue est imposée à l'employeur par le code du travail dans son article R. 4121-1. Cette mise à jour doit avoir lieu chaque année à minima et le CSE consulté sur ce sujet.

Pour aider le manager à réaliser leur DUERP, l'établissement va mettre en place un logiciel SIMR (1^{er} janv 2024).

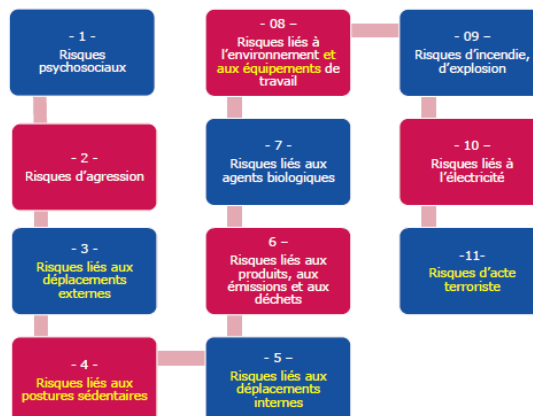
Dans le cadre légal, il est identifié 14 risques identifiés (voir schéma ci-dessous).

LES 14 RISQUES PROFESSIONNELS : POINT DE DEPART



Pôle Emploi a décidé de modifier ceux-ci pour mieux « s'adapter » à notre écosystème, et propose de réduire les risques professionnels FT à 11 risques. Voir ci-dessous.

LES 11 RISQUES PROFESSIONNELS



PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr



Je flashe, j'adhère !



CSE

PACA

Si vous consultez le document, vous découvrirez le système de cotation du risque, les impacts et la probabilité du risque (pages 17 à 22).

Le DUERP Régional devra être archivé pendant **40 ans par l'état** (portail numérique sécurisé). L'Etat n'a toujours pas reçu les modalités pratiques de cet archivage et a mis en place une solution intermédiaire pour les élus, le fichier AD2S (outil sécurisé), fin 1^{er} semestre 2024.

SNAP

Le SNAP, via ses deux élus en CSSCT, suit le dossier.

SNAP

Demande de la part du SNAP à avoir la présentation du logiciel SMIR.

ETS : les dates seront proposées aux élus CSE dans les semaines à venir.

Calendrier des inspections

De nombreuses dates d'inspection ont été votées.

Sur certains territoires, il manque des planifications, le vote des dates d'inspections du 1^{er} semestre seront remis à l'ordre du jour du CSE du 22 février.

Ressources Humaines – Information sur la campagne télétravail-travail de proximité 2024

Rappel des modalités de l'accord télétravail [ICI](#)

A la date du 25 janvier 2024, les agents ont déjà déposés 80% de leur demande.

Décision entre le 29 janvier et le 9 février. Mise en place au 1^{er} mars pour 10 mois jusqu'au 31 décembre 2024.

SNAP

Charte de télétravail locale

Dans certaines agences, des ELD ont présenté en réunion de service des chartes qui limitent le droit des agents. Le SNAP signataire de l'accord télétravail a rappelé en CSE quelques modalités fondamentales de l'accord.

Quelques exemples :

- **OUI** : Un agent travaillant à 80% peut avoir deux jours de télétravail et peut coller un jour de télétravail à son temps partiel,
- **OUI** : Un agent à 100 % peut demander deux jours de télétravail fixes ou un jour fixe et un jour volant,
- **NON** : Il n'y a pas d'agent prioritaire sur les jours de télétravail comme le mercredi,
- **OUI** : C'est un compteur individuel pour la suspension du télétravail, **jusqu'à 8 fois dans l'année avec un délai de prévenance de 15 jours** et non pas de 24 H,
- A partir du 29 janvier et jusqu'au 9 février, vous aurez les réponses de vos managers. Ces réponses peuvent être positives totalement, positives partiellement avec des propositions d'aménagement ou négatives.

SNAP

OUI : Enfin, vous pouvez contester la décision concernant le télétravail en faisant appel de celle-ci auprès de la CPNC (Art 39 de la CCN), commission dans laquelle le SNAP siège.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr



Je flashe, j'adhère !



CSE

PACA

Bilan de la campagne de promotion 2023/2024 et des opérations de carrières

Document consultable en cliquant [ICI](#)

Suite à une décision de justice les CDD ont été pris en compte dans l'enveloppe des 0,8 % de la masse salariale. Mais à la différence de la région IdF, nous ne pouvons pas bénéficier de la rétroactivité sur 3 ans.

Le budget initial environ 1 M 160 € a été complété par une enveloppe de presque 107 000 € (soit 7 % de plus).

Du fait de cette enveloppe supplémentaire, l'Etat nous indique un rattrapage massif des agents en art 20 § 4 et des CDD qui ont été CDisés au 1^{er} janvier, (voir résultats page 5/10).

Vous y trouverez aussi les résultats des promotions sexués, par rapport au handicap ainsi que les promotions suite à un PAP, Plan d'Action Partagé.

Enfin, à partir de la page 7, vous trouverez les résultats des opérations de carrière (avancement accéléré, carrière exceptionnelle) des agents de statut 2003 pour la région PACA.

Campagne EPA 2024

La direction nous confirme, **le caractère non obligatoire des autodiagnostic** et ce n'est pas non plus un moyen de refuser une promotion à un agent.

Il en est de même, **suite à la remarque du SNAP**, pour l'**ORS, Observation de la Relation de Service**, cela n'est toujours pas obligatoire. L'Etat nous indique ne pas avoir donné de consigne concernant l'ORS dans le réseau.

Cette campagne EPA commence le **1^{er} février et se terminera le 30 juin**. Sont prioritaires les agents en art 20 § 4 afin qu'ils puissent réaliser leur PAP, Plan d'Action Partagé, dans les 6 mois, de l'avoir terminé et avoir fait le bilan de celui-ci avant le début de la campagne de promotion.

CF document du bilan de la campagne de promotion sur le sujet des PAP (page 4 sur 10).

Détournement de finalité (bilan et perspective) – Découvrir le doc, cliquez [ICI](#)

Une démarche pédagogique et de sensibilisation sur les données personnelles (expérimentation en deux phases) sur la consultation de dossiers sans lien avec l'activité professionnelle habituelle.

La deuxième phase de l'expérimentation commencera en février 2024 pour 3 mois avec sans doute une généralisation par la suite (PACA fait partie des 3 Etats qui expérimentent ce sujet).

Toutes les agences sont concernées ainsi que le campus et toutes les fonctions supports.

Depuis le début, 80% des signalements sont considérés comme légitime soit « seulement » 109 cas illégitimes.

Comme nous sommes dans une expérimentation, **il n'y a aucune sanction disciplinaire** mais aussi pas de date ni horaire de la consultation.

Sur la 2^{ème} phase apparaitront les dates et horaires de consultation.

3^{ème} réitération : sanction à venir.

France Travail est redevable devant la CNIL du respect de la RGPD 2023, même si cette consultation est du fait d'un agent, d'une personne prestataire ou partenaire.

Le document est très court et très synthétique, n'hésitez à le consulter.

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr



Je flashe, j'adhère !

SNAP



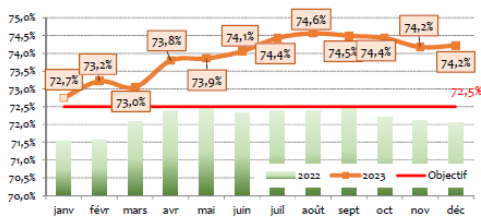
CSE

PACA

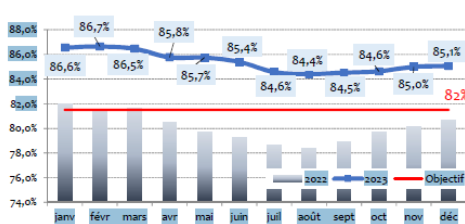
Tableau de bord des résultats

Les résultats sont très bons, les 3 indicateurs de l'intéressement (IND2, ACO2 et ENT2) sont, à la date du 31 décembre 2023, supérieurs à l'objectif annuel. L'intéressement (CCN) et la prime CCV devraient être versés à la fin du mois de mars 2024.

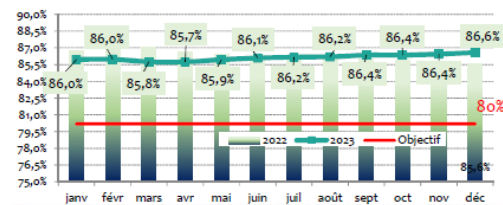
IND2 (Cumul)



ENT2



ACO2



Compte rendu CSEC

Lors du CSEC d'installation, du 11 janvier 2024, les élus ont votés pour l'installation du Secrétaire et du Trésorier du CSEC ainsi que pour les commissions CSCCTC (Commission Santé Sécurité Conditions de Travail Centrale) et la commission économique. Dans la CSSCTC et la Commission Economique du CSEC, **Frédéric Pichon de Bury (SNAP PACA)** a été élu.

Prochain CSE le jeudi 22 février 2024

Les élus CSE SNAP PACA

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP

Région PACA

syndicat.snap.paca@pole-emploi.fr



Je flashe, j'adhère !

SNAP